

QUALITÉS BOIS ROUGE (PIN SYLVESTRE)

| GRADES | NŒUDS | FENTES | FLACHES | AUTRES IMPERFECTIONS |
|-----------------|--|---|---|--|
| A1 (I) | Les petits noeuds sains ou morts inférieurs à 7 mm ne sont pas considérés. Tolérance d'1 noeud adhérent par face d'un diamètre de 8 mm. Ne sont pas autorisés les noeuds groupés, morts et traversants. | Ne sont pas admises | Est exclue | Le gauchissement ne doit pas excéder 2 % de la largeur de la pièce. La pente de fil ne doit pas dépasser 1 cm pour 15 cm de longueur |
| A2 (II) | Tolérance de 2 noeuds sains par face et 1 par rive. La taille de ces noeuds ne doit pas excéder 25 mm pour 75 mm d'épaisseur et 225 mm de largeur. 1 noeud mort est admis d'une taille de 70 % des noeuds sains autorisés. Tous les autres types de noeuds (groupés, à entre écorce, vicieux) sont exclus. | Ne sont pas admises | Est exclue | Le gauchissement ne doit pas excéder 2 % de la largeur de la pièce. La pente de fil doit rester inférieure à 1 cm pour 15 cm de longueur. Est tolérée 1 poche de résine de 20 mm sur le plus mauvais mètre |
| A3 (III) | 3 noeuds sains par face et 1 par rive. La taille de ces noeuds ne doit pas excéder 35 mm pour 75 mm d'épaisseur et 225 mm de largeur. 1 noeud à entre-écorce est admis d'une taille de 50 % des noeuds sains autorisés. | Sont tolérées pour 5 % de la longueur d'une pièce épaisse de 25 mm. | Est exclue | Le gauchissement ne doit pas excéder 2 % de la largeur de la pièce. La pente de fil doit rester inférieure à 1 cm pour 12 cm de longueur. Est tolérée une poche de résine de 40 mm sur le plus mauvais mètre |
| A4 (IV) | 4 noeuds sains par face et 2 par rive. La taille de ces noeuds ne doit pas excéder 45 mm pour 75 mm d'épaisseur et 225 mm de largeur. 2 noeuds à entre-écorces sont admis sur la face et 1 sur la rive d'une taille de 50 % des noeuds sains autorisés. | Sont tolérées pour 15 % de la longueur d'une pièce épaisse de 25 mm. | Tolérées avec une longueur ne dépassant pas 30 % de la pièce | 2 poches de résine de 50 mm sur le plus mauvais mètre - entre-écorce de 100 mm. La pente de fil doit rester inférieure à 1 cm pour 10 cm de longueur - cassure en bout de 10 % de la largeur de la pièce - bois gras égal à 5 % du volume de la pièce. |
| B (V) | 5 noeuds sains par face et 3 par rive. La taille de ces noeuds ne doit pas excéder 60 mm pour 75 mm d'épaisseur et 225 mm de largeur. 3 noeuds groupés, morts, à entre-écorce ou vicieux sont autorisés sur la rive d'une taille de 70 % des noeuds sains autorisés. | Des fentes sont tolérées pour 25 % de la longueur d'une pièce épaisse de 25 mm. | Tolérées avec une longueur ne dépassant pas 40 % de la pièce. | 2 poches de résine de 100 mm sur le plus mauvais mètre - entre-écorce de 200 mm. La pente de fil doit rester inférieure à 1 cm pour 10 cm de longueur - cassure en bout de 30 % de la largeur de la pièce - bois gras égal à 30 % du volume de la pièce - tache d'eau, bleuissement et pourriture égale à 5 % du volume de la pièce. |
| AB (S/F) | | | | Mélange de choix A et B |
| C (VI) | 6 noeuds sains par face et 4 par rive. La taille de ces noeuds ne doit pas excéder 75 mm pour 75 mm d'épaisseur et 225 mm de largeur. 4 noeuds groupés, morts, à entre-écorce ou vicieux sont autorisés sur la rive d'une taille de 90 % des noeuds sains autorisés. | Sont tolérées pour 70 % de la longueur d'une pièce épaisse de 25 mm | Tolérées avec une longueur ne dépassant pas 50 % de la pièce. | 2 poches de résine de 150 mm sur le plus mauvais mètre - entre-écorce de 300 mm. La pente de fil doit rester inférieure à 1 cm pour 2 cm de longueur - cassure en bout de 50 % de la largeur de la pièce - bois gras égal à 70 % du volume de la pièce - tache d'eau, bleuissement et pourriture égale à 30 % du volume de la pièce. |
| D (VII) | | | | Qualité "rejet" |